

Paris, le 28 septembre 2016

Communiqué de presse

L'AFG est fortement engagée dans le développement de l'Investissement Responsable

A l'occasion de la **Semaine de la Finance Responsable** organisée par le Forum pour l'Investissement Responsable - FIR, l'AFG se réjouit des initiatives prises par ses participants, en particulier les sociétés de gestion, pour mieux faire connaître l'Investissement Responsable aux particuliers.

L'AFG a très tôt décidé d'apporter son **plein appui au développement en France de l'investissement responsable**. Son action est portée notamment par un **Comité technique dédié**, aujourd'hui présidé par Marie-Pierre Peillon. L'AFG est aussi à l'initiative de la constitution de la chaire de recherche « Finance Durable et Investissement Responsable ».

En 2016, les actions de l'AFG se sont plus particulièrement concentrées sur le nouveau Label ISR, la loi Transition énergétique et la mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles.

L'AFG salue la concrétisation du **Label ISR** ⁽¹⁾ lancé il y a un an par le Ministre des Finances et de l'Economie et la nomination le 26 septembre de Nicole Notat en tant que présidente du comité du Label. Ce label distingue des fonds ISR ouverts au grand public pour les rendre plus visibles dans l'offre d'épargne (assurance-vie, PEA, épargne salariale...). Plusieurs fonds sont déjà labellisés et d'autres le seront dans les prochaines semaines. L'AFG soutient également le **label TEEC** conféré aux fonds spécialisés dans le financement de la transition énergétique.

L'AFG travaille également à la mise en œuvre de **l'article 173 de la Loi Transition Énergétique** sur la prise en compte des enjeux ESG, en particulier climatiques, par les investisseurs. Un Guide à destination des sociétés de gestion devrait sortir très prochainement.

Enfin, l'AFG a publié un Guide pratique afin d'aider les sociétés de gestion à présenter **l'empreinte carbone** de leurs portefeuilles dans la continuité de ses actions menées dans le cadre de la COP 21.

Les sociétés de gestion françaises sont pleinement engagées dans cette démarche et adaptent leur offre aux objectifs de leurs clients en proposant des solutions d'investissement correspondant à différentes natures d'engagement ayant en commun le respect des valeurs du développement durable.

La forte implication de l'AFG dans l'Investissement Responsable s'inscrit dans le cadre plus global de son action de promotion de l'épargne longue (épargne salariale et épargne retraite notamment) et de la qualité des actifs, leviers du bon financement de l'économie et d'une protection efficace des intérêts des épargnants.

⁽¹⁾ Label institué par décret n°2016-10 du 8 janvier 2016

* * *

A propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. La France est leader dans la gestion de fonds ISR en Europe. www.afg.asso.fr

Contact :

Alexandra Imbert, directrice de la communication, a.imbert@afg.asso.fr, 01 44 94 94 00

Le Vice Président

